

ADDICTION CATHINONES DE SYNTHÈSE

Par madynep Postée le 03/08/2024 16:31

Bonjour je consomme des cathinones de synthèse depuis presque 1 an. Depuis 1 mois j'ai commencé à en consommer tous les jours j'ai perdu 13kg et cela m'a causé d'énormes problèmes avec mon conjoint. Il m'a mis un ultimatum il y a 3 jours "arrêtez ou je pars" je suis sobre depuis 48h. Mais la je ne peux plus j'ai très mal partout physiquement moralement et le craving est intenable... Je vais me faire une trace mais je suis l'esclave de mes consos je ne sais plus comment faire. Je vais finir par tout perdre et même si je le sais je n'y arrive pas ...

Mise en ligne le 05/08/2024

Bonjour,

Il nous semble que votre question fait suite à un premier message incomplet, posté ce jour.

Nous comprenons bien la difficulté que représente l'arrêt des cathinones après une période de consommation quotidienne.

En effet, le craving (envie irrépressible de consommer) peut constituer un frein dans une volonté d'arrêt. Ce phénomène peut durer plusieurs minutes et il est important d'imaginer des alternatives pour occuper l'esprit autrement et éloigner les pensées liées au produit. Cependant, il n'est pas toujours évident d'y arriver sans soutien adapté.

Pour plus d'informations sur les effets de la dépendance aux cathinones, nous vous transmettons un lien en bas de page vers notre fiche produit.

Par ailleurs, et au regard de votre perte de poids et difficulté à vous sevrer, il semble important que vous soyez soutenue dans votre volonté d'arrêt.

L'accompagnement en addictologie est possible sous différentes offres de soins.

Il existe le sevrage ambulatoire qui consiste en des entretiens réguliers avec une équipes pluridisciplinaires. Médecin addictologue, psychologue, infirmier et travailleurs sociaux accueillent toute personne souhaitant être accompagnée dans une démarche de gestion, d'arrêt ou de consolidation du sevrage. Ce type de sevrage se fait hors hospitalisation. Les consultations y sont gratuites, confidentielles et individuelles.

Ensuite, il est possible d'envisager le sevrage lors d'un séjour hospitalier. Les durées varient d'une à plusieurs semaines. Les séjours sont remboursés à 80% par la CPAM et les 20% restants sont pris en charge par les mutuelles.

Certains établissements proposent également le post-sevrage. L'objectif étant d'arriver sevré pour consolider et maintenir l'abstinence avant un retour au domicile. Les durées de prises en charge peuvent aller jusqu'à plusieurs semaines. Des activités thérapeutiques (sportives, créatives, etc.) et des groupes de parole sont prévus et rythment les journées. Les prises en charge sont les mêmes que pour le sevrage.

Ainsi, n'hésitez pas à réfléchir aux pistes éventuelles en matière de soins, elles faciliteront sans doute les difficultés que vous rencontrez actuellement.

Vous pouvez initier des recherches des dispositifs qui semblent convenir à votre situation avec l'aide de notre rubrique « adresses utiles » pour prospecter les possibilités proches de votre lieu de résidence.

Pour toutes questions, conseils et en vue de vous aider dans ce contexte, nous sommes à votre disposition par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit), 7j/7 de 8h à 2h. Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service
- Fiche produit cathinones